

## **J'ai reçu une lettre d'un huissier. Pourquoi et que dois-je faire?**

Vous recevez une lettre d'un huissier quand :

- vous avez ignoré plusieurs rappels de paiement;
- vous ne respectez pas le plan d'apurement de la Régie.

Dès que vous recevez une lettre il vous est fortement conseillé d'apurer votre dette au plus vite afin d'éviter que votre dossier soit porté devant le tribunal (voir également "[le service contentieux](#)").